



100KM DE LA MONTAGNE DE REIMS

26 SEPTEMBRE 2020

REGLEMENT

PRESENTATION

Les 100km de La Montagne De Reims est une course organisée par Bruno Heubi et son club Team Heubi.

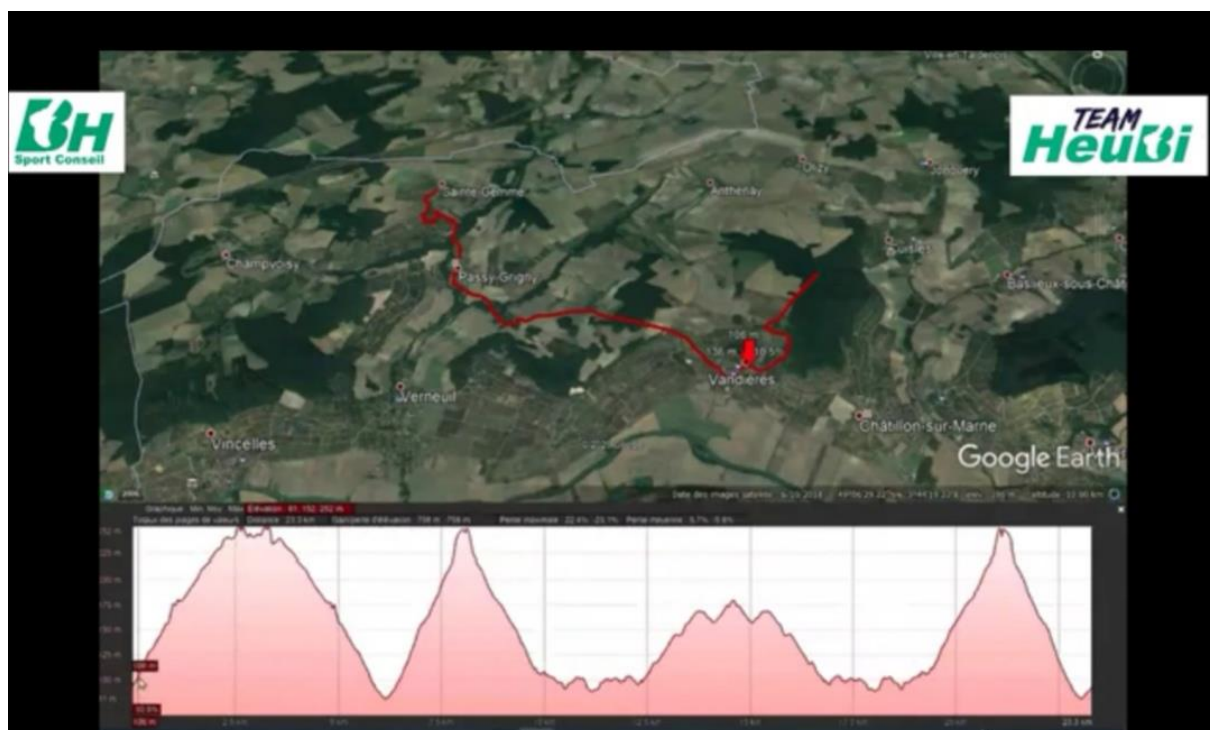
C'est une course pédestre sur route. Elle se déroule sur un aller retour de 25km à effectuer une, deux, trois ou quatre fois, selon la distance choisie par le coureur avant le départ, soit 25km, 50km, 75km ou 100km. L'aller retour représente un dénivelé positif d'environ 700m (sur 25km) +/- selon données GARMIN ou GPS, soit environ 2800m de dénivelé positif pour 100km.

L'aller retour se compose ainsi :

Le point de départ se situe à la salle des fêtes de Vandières (51) pour toutes les distances. Le parcours dirigera les coureurs vers la forêt de Chatillon sur Marne en passant par les routes au milieu du vignoble champenois, des champs et des forêts. Ensuite, ils feront demi tour au bout de 2.8km pour revenir vers Vandières et poursuivre jusqu'à Sainte Gemme en passant par les petits villages de la montagne de Reims, Trotte et Passy Grigny. A Sainte Gemme, ils effectueront de nouveau demi tour, toujours vers Vandières, afin de compléter cet aller retour de 25km.

Le point de départ de la course est également le lieu central appelé « base de vie » (salle des fêtes de Vandières) où seront présents : bénévoles, stand de ravitaillement, buvette, affaires personnelles des coureurs, etc.... Sur un aller retour, soit 25km, les coureurs y passeront donc deux fois. Ce lieu « stratégique » sera également le point d'arrivée de toutes les distances.

Les 100km de La Montagne De Reims sont nés d'une passion commune que partage la Team Heubi pour la course à pied. C'est une réunion amicale qui a pour but d'inviter celles et ceux qui partagent cette même passion avec ce même état d'esprit et qui souhaitent se lancer un objectif ambitieux.



Profil et Dénivelé sur l'aller retour de 25km

DEPART ET BARRIERE HORAIRE

Date : Samedi 26 septembre 2020

Lieu de départ/arrivée : Salle des fêtes de Vandières (51)

Limite horaire : 20 heures soit jusqu'à 3h du matin

Départ 100km : 7h

Départ du 75km : 9h

Départ du 50km : 11h

Départ du 25km : 13h

SECURITE

Evoluant essentiellement sur des routes ouvertes à la circulation, les coureurs sont tenus de respecter le Code de la Route et doivent progresser de préférence du côté gauche de la chaussée, face aux voitures, lorsque la topographie et la visibilité s'y prêtent. En cas d'accompagnement par un cycliste (un seul accompagnateur par coureur), le coureur et le cycliste évoluent tous deux du côté droit. Dans les villes, villages, hameaux, les coureurs utilisent les trottoirs. De jour comme de nuit, les coureurs veillent à se rendre visibles, privilégiant des tenues de course de couleur(s) claire(s). La nuit (22h-6h), le coureur devra porter une lampe frontale, une lampe rouge dans le dos, ainsi qu'un gilet fluo. Chaque coureur doit se munir de son propre gilet fluo. Chaque accompagnateur vélo doit être également visible de jour comme de nuit ce qui l'amène à prévoir son matériel d'éclairage de nuit. Chaque coureur est équipé d'un téléphone portable dont le numéro est communiqué à l'organisateur (B. Heubi – tél 06 70 51 68 81)

BALISAGE

Le parcours est balisé au moyen de flèches au sol ou de panneaux afin d'indiquer la direction facilement repérable.

En cas de difficulté, malgré le balisage, l'organisateur peut être joint par téléphone.

CONTROLE – SUIVI DE COURSE

Les 100km de la Montagne De Reims est une réunion de passionnés, basée sur la loyauté, la confiance et le respect : les coureurs/coureuses qui y participent s'engagent à progresser uniquement à pied, en suivant scrupuleusement l'itinéraire fléché et décrit ci-dessus dans la présentation de course.

La « base de vie », située sur le parcours de l'aller retour, à la salle des fêtes de Vandières, et traversée deux fois sur chaque 25km, permettra toutefois de vérifier chaque passage des coureurs et leur évolution de course mais permettra également aux organisateurs et aux bénévoles d'identifier les coureurs souhaitant mettre un terme prématurément à leur aventure.

RAVITAILLEMENT - ASSISTANCE

Chaque coureur pourra trouver sur la base de vie, à la salle des fêtes de Vandières, un stand de ravitaillement « simple » comportant : Eau, gels énergétiques, Coca Cola et Banane.

Ce ravitaillement est gracieusement offert par la Team Heubi puisqu'aucun frais d'inscription n'est demandé.

Ainsi, chaque coureur aura la possibilité de prendre ce qui lui est proposé ci-dessus sur chaque passage soit deux fois sur 25km : au 5,6ème km et au 25 ème km de la boucle de 25km.

C'est le seul point de ravitaillement sur le parcours.

Sur tout le déroulement de la course, il appartient à chaque coureur de gérer sa propre hydratation et nutrition en toute responsabilité et donc de prendre avec lui ce dont il a

besoin ainsi que ses propres ravitaillements à partir du moment ou ceux proposés à la base de vie (cités ci-dessus) ne lui conviennent ou ne suffisent pas.

Les participants qui le souhaitent peuvent également avoir leur assistance personnelle, sous la forme d'un accompagnateur à vélo (1 seul vélo par coureur) pour lui fournir son « ravito perso » et autres équipements (tenue de rechange, frontale, ...). L'accompagnateur à vélo, doit remplir son propre bulletin d'inscription et y préciser l'identité du coureur qu'il suit.

Tout comme le coureur, l'accompagnateur vélo s'engage à respecter toutes les règles du code de la route. Celui ci peut accéder au ravitaillement central tout comme les coureurs.

Les coureurs, accompagnés ou non, peuvent également confier des affaires personnelles aux bénévoles sur la base de vie. Elles devront être rangées dans un sac avec le nom et prénom du coureur facilement identifiable dessus (et non à l'intérieur du sac). Les sacs seront regroupés sur un lieu précis sur la base de vie sur le parcours.

IMPORTANT : Il n'est pas prévu d'assistance médicale sur l'épreuve.

CLASSEMENT

Les 100km de la Montagne de Reims ne donne pas lieu à la publication de classements officiels, conformément à la réglementation française qui permet la tenue de manifestations sportives de moins de 100 piétons sans demande d'autorisation ni déclaration préalable aux pouvoirs publics. Néanmoins, les résultats seront communiqués à l'issue de l'épreuve.

Il n'y a pas de remise de récompense.

Chaque participant (coureur ou suiveur) aura la possibilité d'acheter un T-Shirt de la course moyennant une participation de 8 euros (4 euros pour les licenciés Team Heubi et les bénévoles) en précisant cette demande lorsqu'il remplira son bulletin d'inscription.

BUFFET DU SAMEDI SOIR

Un buffet d'après course est servi le samedi soir. Il est réservé aux coureurs et aux accompagnateurs s'étant inscrits, au préalable, par le biais du bulletin d'inscription, moyennant une participation de 7 euros par personne (gratuit pour les licenciés Team Heubi et les bénévoles). Chaque coureur et accompagnateur devra, pour cela, l'inscrire sur le bulletin d'inscription ainsi que le nombre de participants à ce buffet.

Il aura lieu sur la base de vie, à la salle des fêtes de Vandières le samedi soir.

RESPONSABILITE - ASSURANCE

En s'inscrivant, les participants, libres et consentants, acceptent le présent règlement et s'engagent à leurs risques et périls, sous leur propre et unique responsabilité. Il revient à chaque participant d'évaluer les risques encourus et de vérifier qu'il est personnellement assuré en cas d'accident, ainsi que de choisir de se soumettre ou non à un examen médical avant le départ. En cas d'accident, aucun recours ne pourra être engagé, ni par les participants ni par leurs ayants droit, contre l'organisateur ou l'équipe organisatrice, personne physique ou morale.

DROIT A L'IMAGE

Tout coureur participant aux 100km de la Montagne de Reims (toutes distances : 25/50/75 ou 100km) autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et à les reproduire sur tous supports.

INSCRIPTION

L'inscription à la course est gratuite.

L'organisation se donne le droit de clôturer les inscriptions à partir du moment où il y a 100 personnes d'inscrites (coureurs et accompagnateurs vélos compris).

Les organisateurs se donnent le droit de refuser une inscription sans à en avoir à justifier les raisons.

Aucun remboursement pour le repas ou le tee-shirt ne sera effectué en cas de non-participation.



TEAM
Heubi